

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Médecins généralistes,
pédiatres et pharmaciens

Date : 20 octobre 2021

Vaccin BEXSERO®

Recommandation de la HAS du 22 juin 2021

La Haute Autorité de Santé recommande de vacciner tous les nourrissons, qui représentent la classe d'âge la plus vulnérable à ces IIM B, en utilisant BEXSERO® selon le schéma de l'AMM. Cette recommandation de vaccination généralisée vise à favoriser une possible protection individuelle de tous les nourrissons qui persisterait jusqu'à l'âge de 4 ans.

Autorisation de mise sur le marché

La prise en charge de ce vaccin est limitée à deux types de population :

- celles à risque élevé de contracter une infection invasive méningococcique : personnes souffrant de certains types de déficits immunitaires, recevant certains médicaments faisant baisser l'immunité, ou ayant reçu une greffe de moelle osseuse ;
- celles ciblées dans le cadre de situations spécifiques (épidémies, grappes de cas).

Prescription du vaccin

Lorsque vous prescrivez ce vaccin hors AMM, il vous appartient de porter la mention NR (non remboursable) ou hors AMM sur l'ordonnance.

Nous vous remercions d'informer les parents du caractère non remboursable de ce produit. Dans ce cas, les tarifs du pharmacien sont libres (lorsqu'il est pris en charge, la base de remboursement est fixée à 84.08€).



Votre espace
ameli pro



3608
(service gratuit
+ prix appel)



CPAM de la Côte-d'Or
CS34548
21045 Dijon CEDEX

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé